

Riviera-Chablais

Le don d'organes se cherche des «héros»

Vevey

Comme d'autres personnalités, le taekwondiste Mehdi Amhand affiche son soutien au «consentement présumé»

Karim di Matteo

«Je connais un adversaire en Turquie qui a reçu un rein, c'est impressionnant. Si je venais à perdre un organe, j'aimerais pouvoir compter sur quelqu'un.» Que les fans de Mehdi Amhand se rassurent. Le multiple champion suisse de taekwondo - onze fois - et médaillé de bronze des Championnats européens M21 de sa catégorie n'a pas besoin d'un «héros» pour lui faire un tel don. Par contre, comme Barrigue, Alain Morisod ou la marathonnienne d'Ollon Maude Mathys, le Veveysan de 25 ans a accepté sans hésitation d'en être un pour la Jeune Chambre internationale de la Riviera dans le cadre du projet «Be a hero» («Sois un héros»).

Son cliché à la Superman, dévoilant sous sa chemise un t-shirt blanc avec le slogan «Le don d'organes sauve des vies», fera partie des nombreux portraits mis en musique dans une série de spots de 30 secondes à découvrir dans les salles de cinéma romandes dès le mois de juin. L'objectif? Inciter le plus grand nombre à signer l'initiative fédérale en faveur du «consentement présumé» (lire ci-contre).

«Ce n'est pas politique»

Meryl Moser, instigatrice de ces vidéos, espère ainsi doper la récolte de paraphes, qui peine à décoller pour l'heure. La directrice de la société Cinérive, à Vevey, exploitante de salles de cinéma, a mis son vaste réseau à disposition pour rassembler des personnalités. «Pour l'instant, je me concentre sur la Suisse romande. Mais j'aimerais trouver des personnalités dans toutes les régions linguistiques, pour faire mouche sur le plan national. Beaucoup de demandes sont



Le Veveysan Mehdi Amhand, onze fois champion de Suisse, donne de sa personne pour l'initiative visant à introduire le principe du consentement présumé dans le don d'organes.

parties, maintenant j'attends les retours.»

Meryl Moser prend pour acquis le oui de certaines connaissances. D'autres ont déjà répondu par la négative: «Notamment parce qu'ils pensent que c'est politique et qu'ils ne veulent pas s'afficher. Du reste, j'essaie d'éviter les personnalités politiques. Mais il y en aura quand même, de tous les bords, pour l'équilibre. À mon sens, ce débat n'est pas politique. On peut être pour le don d'organes, contre ou

même indécis et signer l'initiative, car le texte laisse le choix.»

À travers les clips, l'idée est que ce message devienne viral sur Internet et les réseaux sociaux. Les 30 000 «followers» d'un Mehdi Amhand sur Instagram ou ses 25 000 fans sur Snapchat sont en cela un atout, notamment auprès des plus jeunes citoyens. «Avec Alain Morisod et Barrigue, on touche d'autres tranches d'âge.»

Les membres de la Jeune Chambre impliqués dans le pro-

jet exploitent pour l'heure le maximum de leurs compétences propres, en attendant d'éventuels soutiens financiers. Le groupe peut aussi compter sur des aides extérieures: «Notamment le photographe veveysan Edouard Curchod, qui est d'accord de travailler gratuitement dans son studio pour nous aider, pour autant qu'il ne doive pas faire de déplacement. Plus loin, il faudra probablement rétribuer quelqu'un.»

Karim Di Matteo

Une initiative pour favoriser les transplantations

L'initiative fédérale «Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes» est le fait de la section Riviera de la Jeune Chambre internationale, soutenue financièrement par Swisstransplant. La récolte a été lancée en octobre dernier. Les initiants ont jusqu'au 17 avril 2019 pour récolter les signatures de 100 000 citoyens. Le texte demande l'introduction du principe du consentement présumé: à la mort d'une personne, celle-ci accepte par défaut que ses organes puissent

être prélevés pour une transplantation, à moins qu'elle n'ait exprimé une opposition de son vivant. Aujourd'hui, une personne qui souhaite donner ses organes exprime cette volonté en signant la carte appropriée ou en informant les membres de sa famille (c'est le consentement explicite).

En Suisse, une centaine de personnes décèdent chaque année faute d'organes disponibles. Plus de 1500 personnes sont en attente d'une transplantation. Le pays compte 14,2 donneurs

décédés par million d'habitants par an. C'est deux fois moins que la France, l'Autriche ou l'Italie, des pays qui pratiquent déjà le consentement présumé. La comparaison avec l'étranger donne toutefois lieu à des analyses contradictoires. En Suisse, dans la moitié des cas, les familles ne connaissent pas la volonté de leur proche, d'où un taux d'abstention très important face au don d'organes alors qu'une large majorité de la population y est favorable. K.D.M.